



Émancipation d'une mineur de 16ans

Par **cassandre**, le **13/10/2009** à **19:36**

Bonjour,

La sœur d'une amie va bientôt avoir 16 ans et envisage de se faire émanciper. Elle a été placée depuis plusieurs années dans plusieurs familles d'accueil mais cela c'est mal passé. Elle est actuellement en foyer, mais enchaîne les fugues car elle ne veut pas y rester et préférerait vivre avec l'une de ses sœurs. Qui serait prête à l'accueillir. La mère s'opposera à l'émancipation pour des raisons financières, elle veut continuer à toucher les allocations et ne se soucie pas du bien-être de ses filles. Le père est inconnu et ne peut donc aider.

Nous souhaiterions savoir si l'émancipation est possible et quelles sont les démarches à accomplir? Et si l'émancipation peut être demandée par l'une de ses sœurs contre l'avis de la mère?

merci de répondre si vous pouvez nous aider.

Mail : cassandre1991@netcourrier.com

Portable : 06.75.94.12.04

Par **caromaiwen**, le **13/10/2009** à **20:24**

Bonsoir

Modifier votre message ne pas donner de n° de portable ou d'adresse mail